

# Politique africaine et Olympisme

Il ne devrait pas nous appartenir d'entrer dans des considérations d'ordre politique en ce qui concerne la situation en Afrique. Qu'on le veuille ou non, ou qu'on le déplore, force nous est cependant d'en tenir compte dans une certaine mesure. Si nous devrions laisser à d'autres le soin de tirer leurs propres conclusions sur le cas de l'Afrique du Sud où la discrimination raciale est en cause, nous devons admettre que ce problème figure malgré tout à l'ordre du jour du Comité International Olympique à la Session d'octobre 1963 à Baden-Baden. Il n'y a pas de doute pour l'Afrique du Sud où la politique du régime actuel ne peut mener qu'à la catastrophe. L'idéologie qui anime ses dirigeants ne peut aboutir qu'à une sanglante épreuve de force, ce qui n'est pas à souhaiter. Si le comité olympique de ce pays, qui a toujours entretenu d'excellentes relations avec les dirigeants de l'Olympisme mondial, n'est pas en cause puisqu'il est prêt à recevoir en son sein les organisations sportives d'hommes de couleur (et il l'a prouvé), il y a lieu de souligner qu'il n'est pas libre de ses actions ni de ses initiatives puisqu'il est soumis, lui aussi, aux lois de son pays.

Il en va tout autrement du Portugal. Si le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a invité le Gouvernement de ce pays à reconnaître immédiatement le droit des populations des territoires qu'il administre en Afrique, à l'autodétermination et à l'indépendance, le continent noir poursuit son offensive diplomatique. Les résolutions anticolonialistes et antiracistes d'Addis-Abéba n'ont pas tardé à se traduire en actes. L'Afrique du Sud et le Portugal sont devenus la cible des États africains qui sont soutenus par les pays du tiers monde dans leur grande majorité. L'offensive se développe sur tous les plans et même sur celui de l'Olympisme ainsi que nous allons le voir. Ce serait cependant une erreur de mettre les idéologues de Lisbonne et de Prétoria sur le même plan. Les Portugais, en effet, ne prônent pas la supériorité de la race blanche et, même, ils essaient à leur façon d'entreprendre l'intégration des Noirs en vue de créer une société multiraciale selon le modèle brésilien. Les Sud-Africains, en revanche, déclarent les hommes de couleur inférieurs et, au nom d'une prétendue supériorité biologique et irréversible de la race blanche, n'entendent nullement céder leur place à la majorité des Noirs.

En date du 31 juillet, M. R.-S. Alexander, membre du Comité International Olympique pour le Kenya, adressait une lettre aux membres de la Commission Exécutive et à la chancellerie de Lausanne dans laquelle il faisait part que le 30 juillet le Premier Ministre du Kenya, M. Kenyatta, l'informait que son Gouvernement avait définitivement décidé de refuser l'entrée au Kenya à tous ceux en provenance de l'Afrique du Sud et du Portugal désirant se rendre à la Session

du Comité International Olympique et aux réunions des comités nationaux olympiques prévues en octobre à Nairobi. Cette décision, devait ajouter M. Alexander, a été prise en accord avec la résolution passée par l'organisation de l'unité africaine à Addis-Abéba il y a quelques semaines. Malgré l'énergique intervention du Gouverneur du Kenya et du membre du Comité International Olympique auprès du Premier Ministre et ses collègues, aucune modification ne fut apportée à cette décision. Les sentiments qui règnent dans toute l'Afrique à l'égard de l'Afrique du Sud sont si forts que toute tentative de médiation serait inutile.

L'Afrique du Sud compte un membre du Comité International Olympique, M. Reginald Honey, homme intègre, objectif et loyal et fort apprécié de ses collègues depuis 1946, année de son élection. On comprend mal que cette personnalité ne puisse participer à la Session de Nairobi. C'est un fait unique (et regrettable) dans l'histoire du Comité International Olympique. Le problème de la discrimination raciale en Afrique du Sud figure à l'ordre du jour, ainsi que nous l'avons dit, et l'on se demande comment il puisse être réglé hors de la présence des représentants de ce pays. On notera d'autre part que le Gouvernement Sud-Africain a accordé récemment des passeports à une équipe d'athlètes noirs qui viennent de se produire en Grande-Bretagne et en Irlande.

Quant au Comité Olympique Portugais, il est aussi atteint par cette décision d'ordre essentiellement politique et anticolonialiste; il est regrettable que les délégués de son Comité Olympique ne puissent pas prendre part aux délibérations de Nairobi.

« Les choses en sont là pour le moment, dit la *Gazette de Lausanne*, et l'on se demande si les pays africains ne vont pas un peu vite en besogne en irritant avec leur précipitation l'opinion publique occidentale qui pourtant est parfaitement favorable à leur cause. »

Le Comité International Olympique quant à lui, subit le contre-coup de cette situation et ne possède aucun moyen pour lutter efficacement contre cette intrusion de la politique dans le sport. Pourtant, il vient de créer une « Commission d'Aide Internationale » destinée, comme l'indique son nom, à aider les nouveaux pays africains à s'administrer eux-mêmes dans le domaine du sport et de l'olympisme et dont il est prêt à fournir les éléments. D'autres projets plus étendus sont encore à l'étude au sein de cette commission qui, par ailleurs, voit son action et ses espoirs, patronnés par le Comité International Olympique, sabordés par ceux en faveur desquels il milite! Situation paradoxale s'il en est une... Comprenne qui pourra.

N'oublions pas que le racisme n'est autre qu'un instrument politique destiné à instaurer dans les pays qui le pratiquent une idéologie bien comprise et bien orchestrée. Quant

à nous, si nous avons toujours manifesté une opposition à la discrimination raciale, c'est non seulement par conviction en faveur de nos frères de couleur, mais aussi parce que ce principe nous est imposé par l'article premier de la Charte Olympique rédigée par le Baron de Coubertin.

En guise de conclusion nous voudrions citer quelques paroles prononcées, dans le pays qui héberge le siège du Comité International Olympique, par M. le Conseiller fédéral Roger Bonvin (ancien président de la Fédération Suisse de Ski). En parlant de l'Europe (et par là aussi du monde) il déclara: « Quelles forces mettre en action pour charpenter l'unité de ce corps à l'aide de la diversité de ses membres? Etre soi-même, respecter chacun, s'unir pour s'entraider,

laisser dans les décisions autant de poids au petit qu'au grand Etat. Accepter d'être différent, de penser différemment, mais vouloir cependant être complémentaires les uns des autres, pour conditionner le MIEUX COMMUN, c'est permettre à chacun de se renouveler, de se prolonger dans l'espace et dans le temps et de favoriser le PLUS ÊTRE, le supplément d'âme dont nous avons besoin. »

En nous inspirant de ces citations, nous ajouterons que ce sont là précisément certains des principes auxquels s'attache le Mouvement Olympique et que le Comité International Olympique voudrait voir s'appliquer dans le monde entier.

(*Réd.: Ces lignes furent écrites avant la Session de 1963, lorsqu'elle était encore prévue à Nairobi et qui fut transférée à Baden-Baden.*)